



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
GIRONDE

Poules pondeuses

Le contexte

La France est le 1^{er} producteur européen d'œufs, avec 14% de la production.

Les productions alternatives à l'élevage en cage représentent 53% du potentiel de production.

Un habitant consomme 229 œufs/an.

“

La poule pondeuse est issue d'une lignée spécialisée qui produit des œufs pour la consommation humaine. Les poules pondeuses peuvent être élevées dans 4 types d'élevages. Plus de 2/3 des poules pondeuses sont en élevages alternatifs. Ce système permet de répondre aux nouvelles attentes sociétales.

”



Réglementation

Un producteur est tenu de passer par un centre d'emballage pour vendre ses œufs sauf :

- s'il possède moins de 250 poules pondeuses
- s'il vend ses œufs directement au consommateur (à la ferme, sur les marchés...)

S'il ne passe pas par un centre d'emballage, le producteur ne doit pas emballer ses œufs ni faire référence aux catégories de poids et de qualité.

Les œufs vendus aux consommateurs en dehors de la ferme, sans passer par un centre d'emballage, doivent être marqués par le numéro distinctif du producteur permettant d'identifier le mode d'élevage.

Avec plus de 250 poules pondeuses, le producteur est soumis au dépistage obligatoire des infections à la salmonelle.

La commercialisation des œufs par le producteur directement au consommateur final doit faire l'objet d'une déclaration obligatoire (Cerfa n°15296*01).

Depuis 2016, la formation à l'hygiène et à la biosécurité est obligatoire pour les éleveurs de volaille. De plus, un plan de biosécurité doit être réalisé, il est le reflet de ce qui est réalisé sur l'exploitation.





Techniquement parlant

L'enrichissement du parcours est essentiel pour une bonne condition de l'élevage. La ponte est un comportement fondamental chez les poules. Pendant cette période, elles sélectionnent un endroit pour nicher et s'éloignent de leurs congénères. Par ailleurs, elles ont besoin de poussière pour prendre soin de leur plumage.

	Plein air	Label Rouge	Élevages en certification Bio
Le parcours	Recouvert avec des végétations qui résistent au piétinement		
	Plantations pour que les poules se protègent du soleil et des prédateurs		
	Rotation des parcours pour diminuer la pression parasitaire		
	4m ² /poule	5 m ² /poule	Minimum 4 m ² par poule
	4 semaines de vide sanitaire		7 semaines de vide sanitaire
Le bâtiment	2 semaines de vide sanitaire		
	Densité max de 9 poules/m ²	Densité max de 9 poules/m ²	Densité max de 6 poules/m ²
	1/3 réservé à la litière (paille, sable, copeaux...)		120 cm ² de nid par poule
	30 poules max par mangeoire et abreuvoir		18 cm de perchoir par poule
L'alimentation	Pas de contrainte particulière	100% végétale et minérale	100% issue de l'agriculture biologique
			Au moins 65% de céréales

Résultats techniques

Critères techniques	Élevage alternatif	Élevage biologique
Âge de la mise en place (jours)	120,8	123
Âge de la réforme (jours)	492,4	492
Durée de ponte (jours)	371,7	368,9
Taux de mortalité en ponte (%)	9,7	11,5
Nombre d'œufs pondus/poule	296	301
Taux de ponte (%)	79,6	80,4
Poids moyen des œufs (g)	61,81	61,98
Aliment consommé (kg aliment/œuf)	0,151	0,155
Poids des poules à la réforme (jours)	1,91	1,81





Économiquement parlant

Investissements et coûts

- Matériel d'occasion pour des volumes restreints
- 30 €/poules pour lancer l'activité (bâtiment neuf, équipements, chemin d'accès, pondoir...)
- Poulette prête à pondre : de 10,40 € à 12 € TTC
- Aliment : de 0,55 € à 0,70 €/kg
- Coût alimentaire par poule : de 35 € à 55 €

Résultats économiques

Prix moyen de 0,35 €/œuf

œufs standard :
0,19 € à 0,32 €

œufs Label Rouge :
0,30 € à 0,45 €

œufs bio :
0,34 € à 0,50 €

Les charges opérationnelles pour toutes productions opérationnelles regroupant l'eau, l'électricité, les dépenses de santé, la désinfection, la main d'œuvre temporaire se situent entre 0,51 €/poule/an et 1,70 €/poule/an.

Temps de travail

2 à 4 heures pour le ramassage et le conditionnement des œufs

Au début de la ponte, il faut 2 ramassages et vérifier que les poules n'écrasent pas et ne mangent pas les œufs.



En Gironde

Commercialisation

Le circuit court est majoritaire pour la commercialisation des œufs. En effet, le marché bordelais est très demandeur d'œufs plein air ou bio.

Formation

Une à deux formations Biosécurité sont organisées chaque année par la Chambre d'Agriculture de Gironde sur le département.



L'avis du conseiller Thomas Cerciat

Après l'obtention d'un dossier d'agrément auprès des services vétérinaires, il est possible de réaliser un centre d'emballage d'œufs à moindre coût directement sur l'exploitation.

Les petits élevages de poules pondeuses nécessitent peu d'investissements. Ces projets sont tout à fait pertinents dans une optique de diversification à petite échelle.



Contact



Chambre d'Agriculture de la Gironde
Pôle Filières Agricoles et Diversification
05 24 44 99 42

Thomas CERCIAT
06 09 21 43 66
t.cerciat@gironde.chambagri.fr



Bibliographie

Les chiffres clés. CNPO Site filière.

OEUF - RNM - prix cours marché - Beurre Oeuf Fromage.

Biosécurité l'essentiel à retenir.



Retrouvez toutes nos fiches
DIVERSIFICATION
sur notre site web,
rubrique Diversification.

Besoin d'être
accompagné ?
Contactez nos
conseillers.

Dans le cadre de la campagne d'arrachage,
vous avez un projet de diversification :
bénéficiez d'aides de la Région pour
vos investissements liés à ce projet.
Contactez-nous : Valérie LEGER - 05 24 44 99 42
diversification@gironde.chambagri.fr



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
GIRONDE



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

